

Les idées de base ont été échangées dans le camp de Vénissieux près de Lyon , où ont été concentrées quelques centaines de Juifs étrangers qui devaient être déportés vers l'Est. Les premières idées relatives à la constitution de ce réseau clandestin ont été formulées par le dr. Joseph Weil, médecin connu de Strasbourg, qui dès ce moment-là voyait le déroulement de la persécution des Juifs sous un jour le plus sombre.

A. Est-ce que vous rappelez une réunion avec le dr. Joseph Weil , où il vous ^A parlé du futur sombre des Juifs qui partaient ~~vers l'Est~~ vers l'Est?

G. Non, on n'avait pas encore ce renseignement à ce moment-là, mais je me souviens très bien des idées qui, au fond, ont constitué le principe sur lequel était basée l'organisation du futur réseau clandestin, que le dr. Joseph Weil m'a exposé dans sa chambre d'hôtel dans laquelle je suis venu me changer après une deuxième nuit de veille passée au camp de Vénissieux, d'où nous avons pu sauver une soixantaine d'enfants dont les parents avaient été déportés vers l'Est.

A. C'est alors que vous avez développé les idées..

G. Oui, qui est même plus, c'est à ce moment-là que le dr. Joseph Weil a demandé au nom de la direction de l'OSE, l'oeuvre de secours aux enfants, de me charger moi-même de la mise en place de ce futur réseau clandestin.

A. Est-ce que vous aviez déjà un personnel, où bien il y avait en vue un personnel pour cette oeuvre?

G. Le personnel n'était pas prêt, mais étant donné que l'OSE déployait à ce moment encore des activités au grand jour, on pouvait trouver parmi ses assistantes un certain nombre d'assistantes qui accepteraient une identité non-juive, accepteraient de vivre sous de faux papiers et participer à une activité clandestine.

A. Et vous-même - faisiez vous partie du personnel de l'OSE?

G. Non, à ce moment-là j'étais ingénieur à Lyon, je n'ai pas eu l'occasion de participer jusqu'à ce moment-là à des activités sociales, qu'elles soient juives ou non-juives.

A. C'est-à-dire que votre nom n'était pas dans les listes du personnel de l'OSE à l'UGIF?

G. Mon nom ne figurait dans aucune oeuvre juive et je n'étais connu d'aucune oeuvre sociale, je n'étais pas fiché, j'étais ce qu'on appelait à l'époque, un "oeil neuf", un inconnu, qui pouvait se permettre d'entreprendre une organisation clandestine.

A. C'est ça qui a guidé le dr. Weil dans son choix? Il est parti de ces considérations?

G. Oui, je pense qu'il y a essentiellement deux raisons; d'un part celle-ci, peut-être aussi le jugement qu'il a pu se faire ^{sur} ~~sur~~ le résultat de notre activité au camp de Vélizy au cours de ces deux nuits et de la journée qui les a séparées.

A. Comment exactement êtes-vous arrivé à séparer les enfants et à les sauver?

G. Eh bien, il y a eu une commission officielle qui a procédé à des opérations de criblage, en examinant chaque dossier familial, et parmi les membres de cette commission il y avait déjà grâce à Dieu, des hommes animés d'un esprit résistant et décidé de limiter les pertes le plus possible. De sorte que lorsque au milieu de la nuit un télégramme de Vichy a autorisé le maintien en France des enfants au dessous de seize ans, bien entendu tous les enfants qui avaient seize ans ou plus ont été officiellement déclarés touchés par cette décision, même s'il fallait falsifier un dossier, séparer immédiatement de leurs parents. Un détail qui pourrait être mentionné ici: c'était une nuit d'orage et à un moment donné le camp était plongé dans l'obscurité. Et c'est dans le noir que nous avons dû séparer les enfants de leurs parents. Quelques-uns ont accepté et même facilité cette séparation, mais il y a eu des cas où nous avons dû les prendre. A. Et après ces succès de sauvetage?

G. Alors c'est aussi, au début dans le noir, que nous passions des étiquettes à bagages au cou des enfants, et nous mettions et sur ces étiquettes leur nom, leur prénom et leur âge, sous la dictée des parents. Je crois qu'il n'est pas utile d'ajouter d'autres détails.

A. Une fois sauvés, où est-ce que vous avez planqué les enfants?

G. Au petit jour nous avons transféré ces enfants, ils étaient comme je l'ai dit tout à l'heure, au nombre d'une soixantaine, dans un local de la rue Sainte Catherine à Lyon où, du fait de la part prise par Monsieur l'Abbé Glasberg en toutes ces opérations de Vénissieux, ces enfants ont été déclarés placés sous la protection de Monseigneur Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules. Mais ces enfants ne sont pas restés longtemps à la rue Sainte Catherine ils ont été rapidement dispersés et absorbés par les placements camouflés qui étaient une des premières réalisations du nouveau réseau.

A. Cela veut dire que nous arrivons à présent à...

G. Eh bien, la première idée était celle de la constitution sur la plan national d'une oeuvre sociale non-juive, bien entendu, qui s'occuperait de placements d'enfants privés de famille, enfants pouvant provenir des régions occupées du Nord, de l'Est, ayant perdu leurs parents pendant l'exode, pour expliquer le fait qu'ils étaient privés de famille; enfants qui seraient confiés à des familles rurales ou citadines, mais dispersés assez largement séparés les uns des autres, pour, bien entendu, limiter le danger des fuites et aussi les risques au cas de la découverte de l'identité réelle de ces enfants. Mais étant donné l'occupation de la zone Sud, les persécutions qui avaient été déclenchées par la Gestapo dans toutes les régions de la France - l'idée d'une oeuvre unique, nouvellement constituée, fut abandonnée comme représentant trop de risques. Et une nouvelle formule fut adoptée, celle d'un réseau étroitement cloisonné, travaillant dans les différents départements

et diocèses, sous l'égide d'oeuvres existantes et soit catholiques, protestantes, laïques, officielles ou privées. C'est ainsi que une de mes premières visites a été faite à Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, à la suite de sa fameuse lettre du 22 août 1942, lettre qu'il a faite lire en chaire dans toutes les églises de son diocèse, et où il flétrissait la séparation violente des enfants et des parents, des membres d'une même famille, comme on juge d'après ce bref passage que je voudrais lire ici: "Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce ^{tte} triste étape. Sa lettre constituait à l'époque une première protestation émouvante contre les moeurs barbares qu'il nous a été donné de voir. Et c'est auprès de Monseigneur Saliège que j'ai été chercher mon premier conseil mon premier encouragement pour la mise en place du nouveau réseau. Je voudrais ajouter que cet espoir n'a pas été déçu et que Monseigneur Saliège, mis au courant de mes intentions m'a non seulement promis son plein appui mais m'a remis une carte dont le texte était le suivant: " L'Archevêque de Toulouse recommande à votre bienveillance Georges Garel et ses intentions (?)." Il ne pouvait pas dire plus, mais cette carte qui devait ouvrir par la suite la porte de maints diocèses et de maintes institutions religieuses, était un secours des plus précieux, surtout au début de notre action. La première maille du nouveau réseau a été nouée dans le diocèse de Monseigneur Saliège même, c'est à dire dans la Haute Garonne. Le coadjuteur de Monseigneur Saliège, Monseigneur de Courège, m'a également promis son appui et c'est ainsi que l'oeuvre de Sainte Germaine oeuvre diocésaine dans la Haute Garonne, dirigée par Mademoiselle Ebe (?), a accepté les premiers 24 enfants juifs qui

étaient placés en placement familial et les a acceptés, c'est à dire qu'ils ont été inscrits sur les listes de cette oeuvre, et placés le jour même sous sa protection. Ainsi, l'assistante de l'OSE clandestine, Solange Esitlenoque (?) est devenue officiellement assistante non-juive de l'oeuvre Sainte Germaine, sous l'égide de laquelle elle visitait les enfants, et ses visites permettaient également l'échange de courrier entre les enfants et leurs parents, du moins les parents qui étaient encore là, étant donné qu'il n'était pas question de confier ce courrier à la poste. J'ajoute que tous ces enfants ont été munis de faux papiers, cartes d'alimentation, cartes de textile, et que aucun...

Emshech ha sikha im Georges Garel, tsad chéni.

A. Je voudrais vous poser quelques questions sur la première étape de votre activité. Quand vous êtes venu chez Monseigneur l'Archevêque de Toulouse, il savait que vous êtes Juif?

G. Non, non. J'aurais pu le lui dire, étant donné la confiance illimitée qu'il m'inspirait. J'avais vraiment l'impression de me trouver devant un saint. Mais je pensais que ce n'était pas utile étant donné que, au cas d'un effondrement d'une des mailles de notre réseau, mon nom pouvait facilement être prononcé et par cette précision on pouvait aussi mettre en cause l'assistante de l'OSE clandestine, abritée par l'oeuvre en question. Je pensais donc que cette précision n'était pas utile et que d'une manière générale les règles du secret de tout travail clandestin exigeaient désormais qu'on communiquât le moins des détails sur les participants, le moins de détails qui n'étaient pas strictement nécessaires à l'exécution de la tâche entreprise. Donc je ne me suis pas présenté comme Juif, uniquement pour cette raison, à Monseigneur Saliège.

A. Et la lettre qu'il vous a confiée, est-ce qu'il l'a écrite comme à un bon chrétien ou bien.... quand il a recommandé Monsieur

Garel à...

G.- Il n'a pas été question de Monsieur Garel en tant que chrétien, c'était une carte, une carte de visite, sur laquelle était imprimée ces mots: L'Archevêque de Toulouse et il a ajouté à sa main ces ^{lignes} ~~mots~~: recommande à votre bienveillance George Garel et ses intentions, c'est à dire ses projets, et comme il s'agissait d'un grand infirme, qui ne se servait pas facilement de sa main droite, le fait d'écrire ne serait-ce que ces deux lignes à la main représentait pour lui un sérieux effort.

A.- Cela veut dire que du commencement, vous comptiez ne pas révéler le fait que ce sont des enfants juifs même à un moniteur de cette oeuvre ?

G.- Ceci était difficile, étant donné que l'on pouvait craindre toujours des fuites. Lorsque l'enfant est très jeune, il est relativement facile de l'affubler d'une nouvelle identité. Il l'accepte très vite, il ne se coupe pas, il ne se trahit pas. C'est une sorte de jeu. Au delà d'un certain âge, on peut faire appel à la raison des enfants. Mais cet âge limite se situe déjà aux approches de l'adolescence. Mais il est très difficile d'habituer un enfant à mentir lorsqu'il a 6, 7, 8 ou 10 ans et lorsque, à l'occasion d'un jeu ou d'un souvenir, ^{eh bien} /son vrai prénom revient à la surface. Un souvenir de ses parents est communiqué à la mère nouricière chez laquelle il vit. Donc des fuites étaient non seulement possibles, elles étaient même probables. Et nous ne pouvions pas tout de même abuser de la confiance des gens qui acceptaient de travailler avec nous. Non, aux responsables, et uniquement aux responsables des différentes oeuvres, qu'elles fussent religieuses ou laïques, nous disions qu'il s'agissait d'enfants juifs. Mais les parents nouriciers, les familles d'accueil, où nous placions ces enfants, en général ignoraient leur origine juive.

A.- Et cette femme qui est venue de temps à autres, pour les

une bonne
visiter, elle était ~~sûrement~~ chrétienne, n'est-ce pas ?

G.- Eh bien nous avions des assistantes...les premières assistantes étaient des assistantes juives, assistantes de l'OSE, qui ont été munies, elles-mêmes d'une identité d'arienne, c'est à dire d'un jeu complet de faux-papiers, d'un faux nom, et comme pour moi-même, leur identité juive n'était pas toujours dévoilée aux oeuvres avec lesquelles elles étaient en rapport. Ceci dépendait de la nature de la responsable,^{ou} du responsable, tous seuls. Tout ceci, dans le souci de conférer le maximum de solidité à chacune des mailles de l'OSE ainsi constituée. Mais nous avions également des assistantes non-juives, qui acceptaient de collaborer avec nous en connaissance de cause, quelquefois ces assistantes non-juives étaient même fournies par les oeuvres dont nous avons recherché la protection.

A.- Et les décisions de...d'aller chez l'Archevêque de Toulouse, et aussi de monter tous ces réseaux, est-ce que ces décisions étaient prises dans une réunion officielle de la...de l'OSE, ou bien dans une...disons, conversation privée entre vous et Monsieur Weil ?...

G.- Vous savez, mon cher ami, à cette époque, on ne cherchait pas, surtout en démarrant un travail clandestin, à tenir beaucoup de réunions, à se réunir à plusieurs dans un même local qui pouvait être si facilement raflé, ce qui aurait mis toute l'affaire par terre. Les bases ont été jetées,^{comme} je vous l'ai dit, dans une modeste chambre d'hôtel, où je me suis réfugié chez le Dr. Joseph Weil à la sortie du camp de Vénissieux, et l'idée a été discutée dans une rencontre restreinte, soit avec le Dr. Joseph Weil, lui-même, soit avec les autres personnes responsables de l'OSE, parmi lesquelles je voudrais mentionner Madame Andrée Salomon, Madame le Dr. Kramer, Monsieur Jacques Wagner, Madame Germaine Mazour, dont plusieurs, par la suite, se sont joints,

elles-mêmes à l'oeuvre clandestine.

A.- Ça veut dire que la décision d'entrer dans le chemin clandestin était accepté unanimement par tout le monde et...

G.- Oui, la perspective en tant que principe, la nécessité de constituer un réseau clandestin en mettant à profit le répit dont on disposait encore pour mettre à l'abri un certain nombre d'enfants était accepté par tous les responsables de l'OSE. En ce qui concerne les voies et les moyens, ...

la succession des démarches possibles, les contacts à prendre avec les oeuvres dans les différents départements et diocèses, autrement dit, la stratégie de l'affaire elle-même, ce fut alors mon mandat et ma mission personnelle.

A.- Et cela, tout de même dans une époque dont l'OSE formait part de l'UGIF, et les mêmes personnes participaient activement...

G.- Oui, l'OSE était encore à l'époque une des directions de l'UGIF qui existait officiellement, ce n'est que en février 1944 que les restes de l'OSE dit officielle ont été sabordés à la suite de la descente de la Gestapo dans ses locaux à Chambéry.

A.- A présent quelques mots sur la motivation des chrétiens qui ont coopéré, et ça c'était l'été 1942, ils n'ont pas encore... ils ne savaient pas encore qu'est-ce que c'est l'occupation des allemands, alors qu'est-ce qui les a amenés sur cette voie de coopérer...de collaborer avec les...avec une organisation juive pour le sauvetage des gens...des petits enfants ?

G.- Eh bien, voyez-vous, si notre souci fut à l'origine d'abriter d'abriter notre travail dans chaque secteur, c'est à dire département ou diocèse, sous ce que nous appelions l'époque de couverture, c'est à dire l'écran protecteur d'une oeuvre ayant pignon sur rue, et si la recherche de

cette couverture a motivé de nombreux déplacements et de nombreux contacts, par contre nous n'avons jamais manqué de familles d'accueil. Que ce soit la campagne, que ce soit dans les villes, ou dans les petites villes, nous trouvions de toutes conditions, des gens modestes, des employés, des ouvriers, des cultivateurs, des bourgeois, et même dans cette période si difficile, matériellement difficile j'entends, nous trouvions toujours un nombre surabondant de foyers prêts à accepter un enfant, un enfant réfugié, un enfant qui a perdu ses parents pendant l'exode, qui n'était pas heureux, à qui il fallait reconstituer des conditions de vie autant que possible familiales, et nous avons constaté aussi qu'à la suite de quelques fuites, lorsque les familles d'accueil étaient mises au courant de l'identité des enfants, ceci ne faisait que renforcer leur détermination d'assurer à ces enfants un minimum de sécurité et de protection, et quelque fois c'était à nous d'insister pour que l'enfant soit enlevé à ces familles et placé 200, 300 kilomètres plus loin, non pas parce que nous craignons les familles, mais parce que à la suite de fuites, les voisins, quelquefois sans malice, pouvaient bavarder et trahir l'identité juive de l'enfant, ce qui mettait fin à sa sécurité. Et nous avons connu des cas où des nourrices, des mères d'accueil, sont venues nous supplier de les laisser suivre cet enfant dans son nouveau placement. Je me souviens d'une petite paysanne qui était prête à vendre son lopin de terre pour suivre son Jackie 250 kilomètres plus loin. »

A.- Ça veut dire que la motivation était surtout l'humanité de ces gens ?...

G.- La motivation était surtout sentimentale. Il faut vous dire aussi que ces placements familiaux étaient payés. Nous payions un argent de pension pour chaque enfant chaque mois,

c'était aussi une des tâches des assistantes qui visitaient les enfants. Mais je dois dire que c'est dans un nombre assez restreint de cas que cet apport en argent jouait un rôle appréciable. Le mobile principal était sûrement d'ordre sentimental.

A. Il y avait aussi des planquages dans les institutions chrétiennes?

G. Il y avait aussi des planquages chez des particuliers et dans les institutions, mais la règle de sécurité, toujours la même, nous interdisait de réaliser des concentrations trop importantes d'enfants. Etant donné que ces enfants se reconnaissaient fort bien entre eux et qu'ils seraient tentés d'échanger des souvenirs, nous préférons limiter l'importance des groupes, d'une part pour ne pas accumuler des risques, à un même endroit, et d'autre part, pour ne pas souligner le caractère d'un clan un peu à part de ces enfants au milieu des autres.

A. Dans ces institutions, l'enfant était aussi obligé de suivre tous les moeurs des chrétiens, n'est-ce-pas?

G. En général, non. L'enfant n'était pas astreint à la communion, à la célébration des fêtes, disons à la célébration active, mais évidemment, lorsque l'enfant était placé dans une institution, il devait observer un minimum, si vous voulez, d'adhésion aux pratiques religieuses de la maison. Je veux dire que si tous les enfants de ces institutions assistaient à la messe, l'abstention d'un enfant, l'abstention systématique, ne pouvait que provoquer des commentaires et des questions. Tous les enfants assistaient à la messe, mais le responsable religieux de l'instruction à défaut d'autre personnel, était au courant de la situation et exemptait l'enfant des pratiques actives, comme la communion, la confession et ainsi de suite.

A. Vous avez mentionné des fausses identités. Comment est-ce que c'était arrivé?

G. Eh bien, à partir de la fin de l'année 1942, au début de 43,

on peut parler d'une véritable naissance de la résistance en France, et ceci a motivé la création d'officines et d'imprimeries clandestines. Il s'agissait d'oeuvres comme la nôtre, nous avions d'ailleurs notre propre imprimerie, et il s'agissait aussi de munir de faux papiers les réfractaires qui refusaient le service de travail en Allemagne et acceptaient, eux aussi, irénie du sort! une fausse identité. Il s'agissait aussi de quelques évadés de captivité qui pouvaient être recherchés et qui se donnaient également une fausse identité, enfin il y a eu des Alsaciens - L'Alsace faisant officiellement partie du Grand Reich - qui passaient la frontière et se réfugiaient en France, surtout dans la zone Sud. C'était pendant la période où la zone Sud était encore libre - et parmi les Alsaciens il y eut également un grand besoin de faux papiers. Et enfin un peu plus tard, lorsque les premiers maquis se sont constitués, on a eu besoin de plusieurs papiers d'identité pour les équiper. Donc, on pouvait avoir des faux-papiers par certaines organisations résistantes et nous avons même eu de vrais faux papiers, c'est à dire des papiers réels, que nous avons obtenu dans les mairies résistantes, des papiers en blanc sur lesquels nous avons noté nous êmes les identités de fantaisie que nous donnions à nos enfants. Et en dehors de ces mairies, nous avions alors nos propres officines où les papiers d'identité, d'alimentation, de textiles, ne nous ont jamais manqués.

A. Et qui s'occupait directement de ces... de la fabrication des fausses identités?

G. Eh bien en général, un certain nombre de secteurs, c'est à dire de départements ou de diocèses étaient réunis sous l'égide d'une région - autrement dit, au-dessus d'assistantes responsables d'un secteur, un secteur représentant un nombre d'enfants pouvant varier entre 30 et 70, 80. Là encore on a cherché à éviter des ~~emmementations~~ concentrations trop grandes, au-dessus

des assistantes, il y avait un responsable régional, veillant sur 4, 5, quelquefois 6 secteurs, ce qui vous donne un nombre moyen de 200 à 400 enfants par région. Eh bien, ce responsable régional était chargé d'équiper ces assistantes et leurs enfants en faux papiers. Et c'était l'obligation de responsable national d'assurer la livraison de faux-papiers à ces responsables régionaux dans les cas où ils n'arrivaient pas à couvrir leurs besoins sur place.

A. Qui étaient les responsables régionaux? Vous avez ici la liste dans cette..

G. Je crois que je dois avoir... oui, il y a eu quatre grandes régions, la région du centre-est, avec Lyon comme centre, son responsable était Victor Spark, dit Souvard, Souvard dans la clandestinité, la région du sud-est avec le centre Valence, le responsable en était Robert Epsteindit Evrard, et Fanny Loanger dite Logier. Enfi, la région du centre, accès sur la ville de Limoges dont les responsables étaient d'abord, Edith Cheuvtelle, dite Jacqueline Stager, et plus tard Pauline Gaudefroi, dont je dois vous raconter l'histoire. En dernier lieu, la région du sud-ouest, je la cite en dernier, mais comme vous le savez, c'est la première que nous avons créée, avec comme centre Toulouse, la responsable fut Solange Siclevac(?) dite Arraignée. C'est dans cette région que se trouvait le secteur de la Haute Garonne qui était le premier secteur du réseau clandestin ou encore appelé à l'époque le système , le système Garel, du nom d'un certain docteur Garel qui n'a jamais existé, puisque, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, je n'étais jamais médecin ni ingénieur. Je vous ai parlé tout à l'heure de cette ~~xxxxxxxxxxxx~~ responsable...

A. Avant que nous arrivions là-bas, je voudrais que.. vous demander seulement... à la même époque, l'AFS., ont développé aussi un ouvrage (?) de fausses identités.. est-ce-qu'il y avait une liaison

entre tous ces centres clandestins?

G. Oui, il y avait une liaison étroite et très amicale, très intime entre les MJS., les EI. et l'OSE clandestins. Et j'aurais dû vous en parler plus tôt - mais, voyez-vous, quand on évoque cette période à bâtons rompus, on n'arrive plus à donner aux souvenirs la place qu'ils devraient occuper, étant donné qu'on n'arrive pas, même à distance, à les classer à froid et dans un ordre logique pour se replonger dans ces événements. Mais j'aurais dû vous dire tout à l'heure - et c'est une faute de ne pas l'avoir fait - c'est qu'une proportion notable de faux papiers que nous avons utilisés pour les enfants de l'OSE clandestine, nous était effectivement fournie par MJS et surtout le EI. Les EI constituaient cette admirable organisation clandestine qu'on appelait à l'époque ~~la sixième~~ la sixième. Cette sixième faisait également de l'assistance aux Juifs en danger mais elle s'occupait d'adolescents plus âgés que les nôtres et surtout d'adultes. Or, c'était un milieu beaucoup plus dangereux que ne l'étaient les enfants, parce qu'ils étaient plus répérables. La plupart étant d'origine étrangère, étaient plus facilement reconnaissables comme étrangers, plus difficiles à planquer, ayant des difficultés ~~à parler~~ de langue, et effectivement aussi, qu'à la suite de l'arrestation faite par les Allemands de façon fortuite, il leur a été possible de remonter jusqu'aux responsables du secteur, et ceci explique le pourcentage élevé des pertes que la sixième a subies au cours de cette période. En ce qui concerne les responsables de la sixième sur le plan national, je voudrais surtout dédier une pensée d'amitié et de reconnaissance à Henri Wahl, qui portait à l'époque le nom de Guémard, Jean Guémard... (longue conversation indistincte)

A. Est mentionné ici, comme je vous l'ai dit..

G. Henri Wahl qui portait à l'époque le nom de Jean Guémard, et de Ninon Haik et encore de Ninon Weill, dont je renonce

à citer les noms qu'ils avaient à l'époque. Il y en avait vraiment beaucoup, suivant les circonstances.

A. Je voudrais à présent revenir sur ce que vous vouliez dire au sujet d'une des responsables.

G. Oui, d'une manière générale vous m'avez parlé de témoignages directs et vécus. Eh bien, pour vous ~~illustrer~~ illustrer l'époque que nous évoquons, je voudrais vous citer une histoire... une histoire vraie. La première est une histoire dans laquelle les MJS de Grenoble ont joué le rôle principal.

A. Vous étiez en rapports avec Ginievsky, Toto?

G. Non, je n'ai pas connu Ginievsky lui-même. Dans quelle région était-il?

A. Grenoble..

G. Ah, il était à Grenoble, alors j'ai dû le rencontrer là peut-être sous un autre nom - mais je n'ai pas connu ce nom. Il s'agissait... voici.. il s'agissait d'une enfant qui a été placée dans une institution - je crois bien à la pouponnière de la Tronche, ~~arrêté par les Allemands et pressé par les questions, il a dévoilé~~ près de Grenoble. C'était un bébé. Le père de ce bébé a été arrêté par les Allemands et pressé par les questions, il a dévoilé l'endroit où se trouvait son enfant. Il y a eu donc une descente de la Gestapo pour mettre la main sur l'enfant, mais même les gens de la Gestapo ont reculé quand ils ont vu qu'il s'agissait d'un bébé, et ils ont donc chargé la directrice de la Maison de la garde de l'enfant en attendant d'envoyer.. vous voyez, les formes étaient au moins respectées, une femme, une assistante, une nurse pour enlever le bébé de cette pouponnière... Et lorsque l'histoire de ce passage de la Gestapo s'est ébruité, eh bien, une jeune ~~fillette~~ fille blonde, je ne me souviens plus de son nom, mais faisant partie des MJS, s'est présentée à cette pouponnière et a enlevé le bébé, quelques heures avant l'arrivée de la Gestapo. Le bébé a été sauvé. La directrice de la pouponnière a passé évidemment un mauvais quart d'heure quand la vraie employée s'est présentée

j'espère qu'elle a pardonné le scénario qu'on lui a fait jouer. Et ce bébé a grandi depuis, il ne se souvient sans doute pas de cette histoire. Il y a peu participé à vrai dire, mais ceux qui ont été mêlés à ça de près ou de loin ne l'oublieront pas. Et vous m'avez posé tout à l'heure une question au sujet de Pauline Godefroy. Cela, c'est une histoire qui peut servir aussi comme illustration caractéristique de cette époque. Pauline Godefroy n'était pas Juive. Et elle a quitté Paris et son métier pour participer à notre travail dans la région de Limoges. Elle a été arrêtée par les soi-disant forces du maintien de l'ordre, c'est à dire par une des innombrables polices de l'époque qui coopérait tantôt avec Vichy, tantôt avec les Allemands. Il s'agissait en fait d'une section qu'on appelait à cette époque la Gestapo française. Elle a été maltraitée, cette fille, on lui a posé des questions. elle n'a pas répondu et le soir de cet interrogatoire, ses geôliers se sont retirés en disant que la séance reprendrait le lendemain. Pauline n'était pas certaine de tenir le lendemain aussi bien que le premier jour et, dans la nuit profitant du fait que son garde de corps'était endormi à ses côtés elle s'est jetée par la fenêtre. Heureusement, sa chambre était au premier étage, chose qu'elle ignorait - et en rampant à travers le jardin, elle arriva à gagner la rue, de là l'hôpital de Limoges, où l'assistante principale, Madame Chevallet, la recueillit et la mit en lieu sûr. C'est là que je l'ai vu, en été 1944, lorsque j'eus venu de Lyon à Limoges, informé de son arrestation et de sa fuite. Et c'est là que nous avons formé le plan de conduire Pauline dans un maquis, dès qu'elle serait rétablie. Effectivement, elle a regagné un maquis de la région du côté de Birmozac(?). Il est très difficile de reconstituer ce qui s'est passé dans ce maquis. A-t-elle eu une parole imprudente, y a-t-il eu un engagement contre les Allemands, au cours duquel le maquis a eu des pertes, tou-

jours est-il que son rôle apparut suspect, que l'on n'a pas su faire reconnaître son activité dans le service social clandestin. La libération n'était plus loin, les communications ferroviaires étaient interrompues, il était pour ainsi dire impossible d'intervenir de loin pour rétablir la situation sur place. Et c'est ainsi que Pauline, qui a failli périr par la Gestapo française, a péri en fait par ses frères dans la Résistance, qui n'ont pas su la reconnaître comme résistante. Une enquête, longue, laborieuse, car les gens ne voulaient pas parler, a eu lieu à la Libération. L'armée a blanchi sa mémoire, le gouvernement de la République lui a décerné la médaille de la Résistance à titre posthume. L'absurdité, l'énorme absurdité de cette erreur, peut vous illustrer l'état de division et l'acharnement que l'on pouvait constater à l'époque entre les différentes couches de la population. Enfin, je voudrais citer ici, parce que cela concerne le service social clandestin, un dernier sacrifice qui fut celui de Lina Rafi(?), une jeune fille de 24 ans qui a été prise par la Gestapo, lorsqu'elle était en train de transférer en Suisse un groupe d'enfants dans la région d'Annemasse. Arrêtée à l'hôte-Fax, déportée en Allemagne, elle fut la dernière victime des œuvres sociales juives dans l'action clandestine au service de la France persécutée.

A. Monsieur Garel, nous sommes venus dans notre description méthodique du réseau que vous avez constitué jusqu'au point comment ce réseau a fonctionné, le sauvetage des enfants, etc. Dans les événements qui se sont écoulés depuis lors, est-ce que septembre 1943 forme une date de changement - avait une grande influence sur votre activité? C'est quand les Italiens se retirèrent et les Allemands entrèrent à Nice, Chambéry et Grenoble?

G. Oui, cette date a eu une incidence sur l'activité de notre organisation, mais cette incidence n'était pas des plus profondes.

Il faut vous dire, qu'à Nice, et d'une façon générale dans les Alpes Maritimes, il existait un réseau de placement camouflé, autonome, qui était dirigé par Moussa Abadi, un homme de grande valeur qui a trouvé auprès de l'Evêque de Nice, Monseigneur Raymond, le même appui que j'ai trouvé moi-même auprès de Monseigneur Saliège de Toulouse. Monseigneur Raymond, qui était un ancien aumônier de l'armée du Rhin, et qui avait à ce titre un langage pittoresque et non dépourvu d'humour, appelait Moussa Abadi son vicaire pour les affaires juives. Et c'est ainsi que notre intervention dans la zone italienne, je parle surtout des Alpes Maritimes lorsque Badoglio a mis bas les armes, a consisté surtout à aider Moussa Abadi à transférer de ce secteur vers le reste de la France le trop-plein d'enfants que les possibilités limitées de la région ne permettaient pas de palcer dans le département même.

A. Il était actif où ?

G. Alors, dans les Alpes Maritimes, il y a eu d'abord des placements familiaux, il y en a eu pas mal, ensuite il y a eu des institutions à Cannes, à Manosque, aux portes de Nice, à Cagnes, dans la partie du département du Var contigüe aux Alpes Maritimes c'étaient des placements solides et qui ont tenu jusqu'à la fin de l'occupation. Malheureusement, en ce qui concerne les adultes, ça veut dire les parents, le secteur de Nice était le cadre de pertes très sévères, car la plupart des Juifs qui furent raflés ne séjournaient pas à Nice même, mais venaient de centres de placement que les Italiens avaient installés ailleurs, notamment à Mégève, et d'où ils les avaient amenés dans des camions de l'armée à Nice, où ils ne connaissaient personne, où ils étaient dans des hôtels, de sorte que lorsque les Allemands, après la défection italienne, se ruèrent à l'occupation de Nice, ils les trouvèrent les Juifs entassés dans les hôtels - et tout cela était tellement

soudain, tellement rapide, qu'il n'était plus possible de les disperser, de les camoufler, et c'est ainsi que de lourdes pertes ont été subies dans ce secteur. D'ailleurs le bureau niçois de l'OSE - je parle encore de l'OSE non clandestine, qui travaillait encore à ciel ouvert - a été rafié par la Gestapo, et c'est par chance que la directrice de ce bureau, Dr... (?) (pas clair) a pu en réchapper elle-même, alors que son fils, embarqué dans les trains de déportation, s'est sauvé en sautant du train en marche, à la faveur d'un freinage à l'approche d'une gare.

A. Si nous résumons cette oeuvre de planquage de enfants en France même, depuis la fin de 1942, jusqu'en été 1944, est-ce que vous voyez toute cette activité comme si elle se déroulait dans un plateau, ou bien il y avait des changements et des accidents - disons des tournées qui n'étaient pas prévues?

G. Oui, il y a .. je crois qu'il faut distinguer, si vous voulez les impressions, les observations s'étendant sur une certaine période, et puis les impressions instantanées. Toute l'activité des responsables régionaux, des assistantes et de moi-même, obéissait à un plan à long terme, qui était minutieusement, systématiquement établi. Mais dans ce plan, évidemment, il y avait une marge d'imprévu et de panades, qui étaient inévitables, qui étaient motivés par les fuites, par les arrestations, par les disparitions de nos collègues. Si je vous disais, que sur des effectifs totaux d'environ 100 personnes, nous avons perdu pas loin d'un tiers de nos membres déportés, exécutés. En ce qui concerne les déportés, quatre personnes seulement sont rentrés de déportation. Eh bien, même pour une unité militaire engagée dans une opération active, un tel taux de pertes est élevé. Or, en dehors de l'effet moral d'une telle disparition - il faut tout de même reconnaître que la disparition ou l'arrestation d'une ou d'un collègue signifiait signifiait un secteur avec, comme je vous le disais tout à l'heure,

avec 30, 70, 75 enfants qui restaient en l'air, en porte-à-faux; sans visiteurs, sans liaisons entre les enfants et les membres de leurs familles. Une telle situation était intenable. Il fallait donc, le plus rapidement possible, remplacer la liaison rompue, l'assistante disparue par quelqu'un rattrapant cette maille; et pour cela il fallait voir si on pouvait rattraper cette maille sous l'égide de la même oeuvre protectrice - sous la même couverture, ou bien si cette couverture n'était pas elle-même compromise. Et il fallait donc préparer le réseau sous l'écran protecteur d'une autre oeuvre. Ceci nous est arrivé aussi. Et si je vous parle de nos pertes en personnel, je dois vous dire que par contre nous n'avons presque pas eu de pertes en enfants.

A. Les pertes en personnel - est-ce-que ce sont les gens qui sont tombés pendant leur activité en faveur de l'OSE? Ou bien en tant que Juifs et inclus dans les rafles, etc.?

B. Il y a eu des collaborateurs de l'OSE qui ont été arrêtés lors d'une descente de la Gestapo que j'ai mentionné tout à l'heure, à Chambéry, descente qui a signifié en somme le sabordage définitif de l'OSE officielle. Il y avait un groupe de personnes qui se trouvait dans ce bureau, qui a été arrêté, dont deux jeunes filles. Je me souviens aussi d'une autre jeune fille qui s'appelait Monique (?) et le regretté Alain Mossé, qui était le délégué de l'OSE à Chambéry. Mais il s'agit ici d'une minorité de cas. La plupart des collaborateurs qui sont tombés dans cette période, étaient pris dans le travail actif - arrêtés soit dans les maisons d'enfants, soit dans l'exercice de leurs fonctions à Paris, c'était le cas de Monsieur Walk; soit encore lors d'une tentative de passage de frontière, ce fut le cas d'Emerio Fiza, arrêté à la frontière suisse en février 1944. Si l'évocation de ces souvenirs ne vous paraît pas monotone, je voudrais aussi vous raconter l'histoire vécue d'une de celles qui a été déportée et qui est revenue de Bergen-Belsen. Il s'agit de Madame Madeleine Dreyfus, qui était assistante-

en-chef à Lyon. Madame Dreyfus a placé un enfant à l'institut d'enfants arriérés sourds-muets, dont le directeur Heller était une autorité en la matière. Un jour un père, affolé, vient annoncer à Madame Dreyfus que les Allemands ont fait une descente dans cette institution et exprime une inquiétude mortelle pour le sort de son enfant, faisant une liaison entre la visite de la Gestapo et la présence de l'enfant. Madame Dreyfus allaitait à cette époque son bébé, mais sans hésiter alla, par principe, au lieu de rentrer à la maison à l'heure fixe, elle se rendit dans cette institution, dans laquelle les Allemands avaient organisé une souricière, dont elle n'a pas pu sortir. Son bébé criant de faim, Monsieur Dreyfus, accompagné de sa belle-soeur, est venu chez moi. C'était le 26 novembre 1943, et un groupe comprenant monsieur Dreyfus de plus en plus inquiet, sa belle-soeur, ma femme et sa soeur, se sont rendus à cet institut où se trouvait l'enfant recherché. Au dernier moment la belle-soeur de ~~madame Dreyfus~~ madame Dreyfus a eu l'idée d'écarter son beau-frère et de l'empêcher d'entrer dans la maison. Et quand les trois femmes ont pénétré dans cette école, elles ont compris qu'elles n'en sortiraient pas si vite, étant donné que les gens trouvaient non seulement madame Dreyfus, mais quelques dizaines d'autres femmes, qui faient tombées dans cette souricière. Madame Dreyfus a été transférée de Lyon à Paris. Elle réussit à se maintenir pendant un certain temps à Drancy - de là elle prit le chemin de Bergen-Belsen. Sa petite fille Annette n'a plus connu l'allaitement maternel, étant donné que madame Dreyfus n'est revenue de Bergen-Belsen qu'après la libération.

Kashech hasikha im Mar Garel, tsad shlishi.

Je pourrais aussi vous citer dans ce contexte le nom du docteur Odette Rosenstock, arrêtée à Nice, déportée mais revenue de déportation, tandis que deux autres compagnes qui travaillaient comme elle sous la direction de Moussa abadi, ne sont plus revenues de déportation. Et nous avons eu, plus tard, beaucoup

plus tard que l'une d'elle, il s'agissait de Huguette de Vahl qui portait un nom de guerre Odile Varnet (?), n'a pas voulu quitter à l'arrivée au camp un groupe d'enfants qu'elle a adopté en cours de route. Elle n'a pas voulu se séparer d'eux et elle a partagé le sort qui fut le leur. La deuxième assistante que j'ai rappelé tout à l'heure, Nicole Dalan née (?) a été arrêtée avec un certain nombre d'enfants, elle n'est pas rentrée non plus. Pour vous donner une idée de ce qu'a pu être l'automne 43 dans le secteur de Nice, après l'occupation allemande, et l'installation de la Gestapo, je peux vous dire que d'autres collaborateurs des organisations clandestines, ou membres de la sixième, Griffon, Jacques Weintrob, du mouvement de jeunesse Sioniste, Madame Meyer, Grégoire Spolensky, de l'Union des Juifs pour la Résistance... et bien d'autres militants sont tombés dans les deux mois d'octobre-novembre 43 dans ce secteur particulièrement éprouvé.

A.- Monsieur Garel, je voudrais vous poser encore deux questions, les deux questions se rapportent au sauvetage par le passage des frontières. Et j'ai causé avec Monsieur Loanger, il m'a raconté ce chapitre, mais il m'a dit que jusqu'au moment où les enfants étaient destinés pour le passage en Suisse, dès ce moment là, il était en rapport et au courant des choses, mais jusqu'à ce moment là il n'a connu rien. Et il m'a conseillé de vous demander quand nous causerons. Je voudrais bien savoir comment est-ce qu'on a décidé qui, entre les enfants ira en Suisse et qu'est-ce qui ^{se passait} ~~a été fait~~ après...

G.- Oui, je ne sais pas si, à distance, nous pourrions trouver pour tous les cas d'enfants transférés en Suisse des raisons purement objectives, mais je crois bien que, dans la quasi-totalité des cas, de telles raisons existaient et étaient prises en considération. On ne pouvait pas transférer en Suisse tous les enfants. Il fallait donc les choisir, et les choisir

arrivé souvent de dire: partie de plaisir, sortie de scout, achat de ballon, etc. Parmi les centres de regroupement, qui nous ont rendus d'inestimables services, je voudrais citer aussi le Centre de l'aide aux mères à Saint Etienne, qui était dirigé par Mademoiselle Juliette Vidal et Marinette Ruguie,

A.- Non-juives ?...

G.- Non-juives, oui, et d'autres, les deux directrices de l'aide aux mères à Saint-Etienne, n'étaient pas juives, et elles étaient même campagnes de Saint-François d'Assise, donc ayant une vie religieuse catholique, intense, et et nous avions l'impression, entrant dans leur maison, d'être chez nous, et il fallait voir les enfants fatigués, affamés, sales, après un voyage d'une nuit et deux jours, et trouver dans cette maison des lits propres, un bain, de la nourriture, un accueil effectueux. Les souvenirs de ces relations, nos relations avec l'aide aux mères de Saint-Etienne appartient au souvenirs les plus réconfortants pour cette époque. D'ailleurs, Mademoiselle Juliette Vidal et Marinette Ruguie, ont dirigé pendant quelque temps à Saint Etienne après la libération, une maison d'enfants que la municipalité avait mise à leur disposition et dans laquelle ils avaient accueilli quelques uns de nos enfants en instance de regroupement.

A.- Et, la deuxième question que j'ai voulu vous poser c'est aussi le sauvetage par la frontière espagnole. Est-ce que vous participiez dans la décision de faire partir les enfants vers l'Espagne ?

G.- Eh bien, nous n'avons pas mis en route beaucoup d'enfants par la frontière espagnole, parce que c'était loin, et d'autre part, la frontière espagnole était très surveillée. A travers la frontière espagnole, il y a eu des passages d'adultes, soit de Français décidés de rejoindre les forces françaises libres, qui voulaient prendre part à la guerre, soit aussi des aviateurs

en connaissance de cause. Disons que le grand principe était le suivant: Les enfants destinés à la Suisse étaient en principe ceux qui ne pouvaient pas être mis en sécurité dans le pays même, ni dans un placement familial ni dans une institution. Quels étaient ces enfants ? Eh bien, en premier lieu, des enfants physiquement reconnaissables. Ou encore, des enfants extrêmement attachés aux pratiques religieuses et s'accommodant mal de l'abandon de ces pratiques, abandon forcé comme nous venons de le voir dans le milieu qui était le leur et dans les milieux non juifs. Ou encore des enfants qui étaient bavards, qui se coupaient trop facilement, en un mot qui jouaient mal leur rôle d'enfants non-juifs dans un milieu non-juif. Et ces enfants étaient donc amenés à la frontière suisse par une filière sérieusement établie...

A.- Qui vous a rapporté sur ces enfants ?

G.- Pardon ?

A.- Qui vous a rapporté sur ces enfants, qui vous a donné la candidature de ces enfants ?

G.- Ce travail était centralisé par Madame Germaine Mazour que j'avais citée tout à l'heure, en collaboration avec Monsieur Robert Job, le secrétaire général actuel de l'OSE, et les indications individuelles étaient venues par les assistantes des différents secteurs ...en fonction des difficultés ou des risques qu'elle entrevoyait avec tel ou tel enfant. Seulement, il ne s'agissait pas de faire passer la frontière à un seul enfant, il fallait donc constituer des groupes, ces groupes étaient formés ~~par~~ d'enfants venant de différentes directions, il y avait donc une série de centres ^{regroupement} de réception avant d'amener les enfants au centre définitif qui était à Lyon, d'où les groupes étaient emmenés ensuite à la frontière suisse où Georges Loenger, probablement vous a déjà esquissé les modalités de ces passages auxquels il m'est

alliés qui ont été abattus au-dessus de la France au cours d'une mission aérienne, il y a eu peu de convois d'enfants mais il y en a eu, il y en a eu...un qui a été mis en route alors que les déportations massives se poursuivaient à cadence accélérée, ça veut dire en 1944, à la dernière année de la guerre, et lorsque il a paru utile d'expérimenter une filière supplémentaire, venant en complément à celle de la frontière suisse. Comme je vous disais tout à l'heure, il était beaucoup plus simple étant donné notre articulation(?) de faire franchir à un groupe d'enfants la frontière suisse que la frontière espagnole très surveillée, impliquant une longue marche en montagne et une préparation extrêmement minutieuse. Néanmoins, un convoi de...d'environ 15 enfants a été mis en route sur Toulouse, sous la direction de Mademoiselle Elizabeth Hirsch, une assistante sociale éprouvée, qui était responsable précédemment du service social de Lyon, ce convoi a été retardé pour des raisons indépendantes de notre volonté de celle de Mademoiselle Hirsch, et il n'a pu partir qu'au début du mois d'août 1944.

A.- C'était le seul, ou bien il y en a eu d'autres ?

G.- En ce qui concerne l'OSE ce fut le seul. Il a passé la frontière sans encombre mais après une marche fatigante de trois jours, en passant par le territoire d'Andorre, il a rallié la ville de Barcelone où il a été accueilli par l'Américain Joint Distribution Committee.

A.- Et l'Espagne, qu'est-ce que vous savez de l'Espagne à cette époque, est-ce que c'était un abri ou bien un danger ?

G.- En ce qui concerne les enfants, je ne peux pas vous donner une information bien précise sur cette question, je sais que d'autres enfants qui sont passés par l'Espagne...

A.- Non, je demande vos impressions ...

G.- Je pense, d'après ce que j'ai recueilli comme informations

moi-même, et par des cas vécus, c'est que l'Espagne était très praticable à l'époque pour des adultes, je veux dire par là que tous ceux qui ont passé la frontière espagnole pour rejoindre les forces françaises libres ont pu, en définitive le faire, après un séjour en prison qui n'était pas... qui n'était ni trop long ni trop pénible. Donc je veux dire que mon impression de cette époque c'est que l'Espagne, tout en maintenant ses bonnes relations avec l'Axe, n'était pas fâchée de donner aussi quelques gages à l'autre côté, appelez cela comme vous voudrez, en tout cas, le passage en Espagne était possible et plusieurs de nos relations de l'époque, françaises ou étrangères, en ont profité.

A.- Bon, je crois que je suis venu ici au bout de ma curiosité, pas au bout de vos souvenirs je suis sûr, je vous remercie beaucoup, Monsieur Garel, et je suis bien sûr que ^{cet entretien} ~~vos impres-~~ ~~sion=ent~~ aura beaucoup d'importance avec le livre que vous avez rédigé en 1947.